

nouvelles

de l'INSTRAW

FEMMES ET DEVELOPPEMENT



1995 I
SEV-GLO
FR

1995
PREMIER
SEMESTRE
No. 22

Sommaire

Editorial

Le Sommet social : une perspective humaine

1

Panorama général

La route vers le partenariat à égalité

3

Le fardeau mal partagé de la pauvreté

8

Emploi :

Le double fardeau de la femme

14

Les femmes en marge

19

Message du Secrétariat pour les 50 ans
de l'ONU

26

Rédaction :

Marie Paul Aristy

Corazon Narvaez/Borjana Schieber

Editrice:

Ellie King

Production et distribution :

Magda Canals

Traduction :

Agnès Boonefaes/Yvonne Bellion

Couverture/Composition et mise en page

Ninón León de Saleme

Le Sommet social : une perspective humaine

*L*orsque ce numéro de Nouvelles de l'INSTRAW sera sous presse, nous serons à mi-parcours d'une série de conférences des Nations Unies qui s'étendent sur toute une année et qui concernent quelques-uns des aspects les plus importants du développement économique et social. La première a été la Conférence sur la population et le développement, qui s'est tenue au Caire, en septembre 1994. La seconde, qui est le thème principal de ce numéro de Nouvelles de l'INSTRAW, est le Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague; la troisième, la quatrième Conférence mondiale sur la femme, est prévue pour septembre, à Beijing. Toutes les trois reflètent le déplacement qui s'est effectué parmi les priorités, qui étaient pendant la période de la guerre froide des priorités politiques, au profit des difficiles et complexes questions économiques et sociales, qui vont presque certainement dominer la diplomatie durant le siècle prochain.

EDITORIAL

Le défi qui se pose à la communauté internationale consiste à vaincre un héritage assez ironique : les cercles d'influence de la guerre froide ont laissé la place à un vide politique qui a été occupé par la violence ethnique, religieuse et culturelle et par l'exacerbation d'une brèche qui se creuse de plus en plus entre les riches et les pauvres. Tandis que les gouvernements pataugent, des milliers de personnes, hommes comme femmes, font naufrage, entraînés par de dangereux courants économiques et sociaux. La communauté internationale commence à riposter en organisant des actions de sauvetage.

Les débats se concentrent de plus en plus sur le large éventail des questions sociales relatives au maintien et à l'amélioration du bien-être des individus au sein de la société. Les femmes, collectivement et en tant qu'individus, font désormais intégralement partie de cet ordre du jour social, qui a été

reconnu, après un long combat, comme indispensable au succès de toute nouvelle politique ou nouveau programme nationaux ou internationaux. Ceci n'est pas un hasard. Les problèmes les plus intraitables de la société reflètent également les problèmes les plus ardues des femmes: dans le monde entier, les femmes sont généralement les plus démunies de tous les démunis, elles sont moins instruites, ont davantage de probabilités d'être chômage, et sont beaucoup plus vulnérables à la désintégration et au stress sociaux. Les femmes, en fait, ne sont pas seulement le miroir des inégalités sociales, elles en sont le verre grossissant.

Au fil des années, l'INSTRAW, par le biais de ses études statistiques et de ses autres activités, s'est efforcé sans relâche de faire prendre en considération dans les ordres du jour internationaux les questions concernant les femmes. C'est pourquoi nous sommes satisfaites et fières que la communauté internationale ait commencé à inclure les questions relatives aux sexes dans le courant principal et à reconnaître qu'il ne s'agissait pas seulement de problèmes de moyenne importance n'intéressant que les femmes. L'INSTRAW et les autres organismes sont prêts maintenant, et ils le souhaitent vivement, à aborder l'étape suivante : traduire l'approche complète ou intégrale du développement en actions à Copenhague, à Beijing et après ces deux conférences.

Dans ce numéro de Nouvelles de l'INSTRAW, nous présentons un vaste panorama de l'évolution des questions concernant les femmes et les hommes, qui a commencé avec l'adoption de la Charte des Nations Unies, il y a cinquante ans, s'est poursuivie lors de la première Conférence sur la femme de Mexico, en 1975, et avec les changements qui en ont résulté. Il étudie et analyse ensuite des questions spécifiques des sexes, telles qu'on les voit à travers le prisme des trois grandes questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet social : la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois et la mise en place de la solidarité sociale. Un résumé des recommandations faites auparavant par l'INSTRAW et d'autres institutions donne un aperçu des débats futurs. Chaque section contient également un bref coup d'oeil sur l'avenir et sur ce que l'on peut espérer des conférences de Copenhague et de Beijing, ainsi qu'une indication de la manière dont ces questions s'influencent mutuellement.



PANORAMA GENERAL

La route vers le partenariat à égalité

Plus de cent ans se sont écoulés depuis que la Nouvelle-Zélande est devenue le premier pays à accorder aux femmes le droit de vote, cinquante ans depuis que la Charte des Nations Unies est devenue le premier instrument international à instaurer le principe de l'égalité des hommes et des femmes. En 1945, cela concernait essentiellement des droits aussi élémentaires que le droit de voter et d'être élue. Le concept d'une égalité plus vaste entre les femmes et les hommes n'existait pas encore.

Ce n'est que trente ans plus tard que l'Assemblée générale a proclamé l'Année internationale de la femme et a convoqué la première Conférence des Nations Unies sur la femme, tenue à Mexico. Depuis lors, la cadence des changements s'est considérablement accélérée, mais la perception des progrès accomplis dans le domaine de la condition féminine diffère, suivant que l'on s'incline vers le point de vue "le verre est à moitié vide" ou "le verre est à moitié plein". Alors que la quatrième Conférence des Nations Unies sur la femme doit avoir lieu en septembre prochain à Beijing, un processus

visant à faire le point est en cours à travers le monde. Où en sont les femmes dans leur progression vers "l'égalité dans la dignité et la valeur en tant qu'êtres humains", objectif vigoureusement fixé à Mexico ? Quels sont les obstacles qui s'opposent encore à sa réalisation ? Et concrètement, comment va-t-on les vaincre ?

Mexico

La convocation de la Conférence de Mexico était déjà un succès remarquable, c'était la première réunion mondiale de gouvernements qui ait jamais eu lieu afin de traiter exclusivement les questions concernant les femmes. Bien que les travaux aient été regardés avec scepticisme par les médias et par de nombreux observateurs, pour les femmes, la Conférence a été la première occasion qui leur soit offerte de dépasser les frontières nationales, économiques et culturelles afin d'identifier et de discuter des problèmes communs.

Les principes et le plan d'action adoptés à Mexico ont fourni les normes et les directives d'action pour une vaste gamme de sujets abordés dans de nombreuses résolutions,

déclarations, conventions, politiques et programmes qui allaient suivre. Parallèlement, la Conférence a proclamé la première Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, afin de promouvoir des initiatives concrètes visant à atteindre ces objectifs.

En quatre ans, les Nations Unies ont mis en oeuvre la principale recommandation, qui reprenait la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers la femme de 1967 sous la forme d'une convention internationale ayant force exécutoire sur le plan juridique. Elle réclamait l'égalité de la femme dans les faits aussi bien que dans les législations et élargissait le concept d'égalité afin d'y inclure les droits économiques et sociaux, tels que l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé. La Convention a depuis lors été ratifiée par plus de 120 pays.

Nairobi

L'autre événement important dans ce domaine s'est produit en juillet 1985 lorsque la Conférence mondiale pour l'examen et l'évaluation des résultats de la Décennie pour la femme a adopté les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et a proclamé la deuxième

Décennie pour la femme. Bien que quelques améliorations supplémentaires aient été accomplies, il était évident que le moment était venu d'identifier les obstacles majeurs qui s'opposaient à la poursuite des progrès et de recommander des actions spécifiques en vue de les surmonter. Les Stratégies prospectives d'action de Nairobi étaient essentiellement une interprétation plus poussée des principes et objectifs de Mexico, définis et incarnés en une série d'étapes détaillées permettant de les réaliser. Converties désormais en indicateurs pour mesurer tous les progrès accomplis, les Stratégies prospectives d'action de Nairobi incluaient pratiquement toute la gamme des questions féminines aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement et représentaient un énorme pas en avant dans la direction de l'intégration des femmes à de nombreuses activités du courant principal du développement.

Les résultats ont été mitigés, du moins partiellement, selon certains critiques parce que les Stratégies prospectives d'action de Nairobi ont voulu en faire trop et tout de suite. Selon cette optique, les Stratégies constituent davantage un espoir qu'une réalité. Ils existaient également d'autres facteurs limitatifs, notamment les effets

de la récession mondiale et des réductions budgétaires effectuées dans le cadre des programmes gouvernementaux de rigueur au cours de la période qui a suivi la Conférence de Nairobi. Les femmes ont été souvent davantage touchées que les hommes, et dans l'ensemble, les femmes ont fini par perdre du terrain dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

Changements pendant les années 90

Au fur et à mesure que les tensions de la guerre froide s'atténuaient, le rythme des changements s'est remis en marche, lentement, dans une série de conférences internationales, dont la première a été la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en 1992 ; une nouvelle prise de conscience à l'égard des différences entre les hommes et les femmes a commencé peu à peu à surgir et à faire entendre sa voix : la reconnaissance que les femmes ont des besoins et des rôles différents de ceux des hommes et que l'on doit en tenir compte pour que la société fonctionne comme il faut. Le concept n'avait rien de nouveau ; ce qui importait c'était le nouveau contexte. Les débats ne se limitaient plus uniquement aux conférences pour les

femmes, au contraire, ils commençaient à s'intégrer dans les ordres du jour internationaux.

Les questions sociales qui avaient été auparavant éclipsées par les priorités politiques sont devenues de plus en plus le centre d'intérêt : la dégradation de l'environnement, l'accroissement de la pauvreté, le chômage et le sous-emploi ainsi que le fractionnement du tissu social. Une nouvelle dimension a été rapidement mise en évidence : non seulement ce sont les femmes qui sont le plus souvent les victimes de l'inégalité et des bouleversements sociaux, mais ce sont également elles les agents les plus efficaces de ces changements. A la CNUED, pour la première fois, le rôle capital que jouent les femmes dans la gestion et la protection de l'environnement a été explicitement reconnu dans un important programme d'action internationale, Action 21. Bien que certains critiques considèrent que la CNUED a marginalisé les questions relatives aux sexes, ne les abordant, dans le meilleur des cas, que pour la forme, Action 21 marque un tournant décisif car les questions concernant les femmes imprègnent tout ce qui a trait à l'environnement. En effet, les questions se rapportant à la promotion des femmes sont passées dans le courant principal

Neuvième session du Comité de statistique de la CESAP

Bangkok, Thaïlande, du 28 novembre au 2 décembre 1994

La représentante de l'INSTRAW a analysé le programme permanent de l'Institut sur les statistiques relatives aux femmes et elle a attiré tout particulièrement l'attention sur ses principales activités visant à mettre au point des techniques pour recueillir et calculer les contributions économiques des femmes par le biais de l'analyse de l'emploi du temps. Cette importante initiative a pour but spécifique d'identifier des techniques et des méthodes appropriées qui seront utilisées dans les pays en développement. Le projet pourrait servir de base de collaboration avec le Secrétariat du CESAP ainsi qu'avec des pays pris individuellement, dans le but de résoudre le problème de quantification du travail non rémunéré.

Dans ce contexte, la représentante de l'INSTRAW a cité les stratégies dont les grandes lignes avaient été tracées dans la Déclaration de Djakarta sur la femme et le développement et elle a rappelé au Comité le rôle vital que jouent les statistiques nationales dans l'amélioration de la couverture des questions de sexe. La représentante de l'INSTRAW a également souligné que la Déclaration de Djakarta avait réclamé en particulier la mise au point de méthodes et de programmes pour mesurer les questions suivantes : temps passé par les hommes et les femmes, spécialement à des activités de travail ou connexes, qu'elles soient ou non rémunérées; le secteur informel et l'agriculture de survie; les comptes satellites pour les contributions non rémunérées; le rôle des hommes et des femmes au sein de la famille et dans la planification de la famille; la violence au sein du foyer; le rôle de chef de file politique et économique; salaires, rémunérations et revenus.

**... l'avenir
de nos sociétés
et le progrès social
sont liés
à la condition
des femmes
à travers le monde.**

de la pensée, en paroles du moins, si ce n'est pas encore le cas dans la réalité.

La cadence s'est accélérée à la Conférence mondiale des droits de l'homme, en 1993, quand les droits de la femme ont été explicitement intégrés dans toutes les autres activités des Nations Unies relatives aux droits de l'homme, considérés dans leur sens le plus large. Auparavant, la question des droits de la femme avait été circonscrite, dans une grande mesure, à la Commission de la condition de la femme, afin de s'assurer que les progrès ne dépendraient pas des résultats d'autres questions internationales. C'est seulement en 1984 que le thème de la prévention de la discrimination et de la protection de la femme a été inclus comme une subdivision de l'un des points de l'ordre du jour de la Commission des droits de l'homme. Le changement survenu à la Conférence des droits de l'homme de 1993 traduisait l'évolution qui était en train de se produire et qui cherchait à intégrer les femmes dans d'autres domaines.

La Conférence sur la population et le développement qui s'est tenue en 1994, au Caire, a fait faire un pas de géant au processus de la promotion de la femme. Pour la première fois, l'égalité des hommes et des

femmes et la facultation des femmes par le biais de l'éducation, la santé et la nutrition, étaient liés aux questions démographiques traditionnelles comme essentielles pour parvenir à un développement durable. Les questions concernant les femmes avaient franchi un seuil décisif : désormais, elles faisaient partie intégrale des principaux sujets de préoccupation du monde dans le domaine économique et social.

Les deux grandes conférences internationales de 1995, le Sommet mondial sur le développement social de Copenhague et la quatrième Conférence mondiale sur la femme de Beijing vont examiner les questions les plus urgentes. L'ordre du jour du Sommet social adopte une approche complète et intégrale des situations sociales telles que la pauvreté et la violence; il se fait l'écho des problèmes des femmes, aussi bien les anciens que les nouveaux, et les femmes se trouvent au coeur de nombreuses actions correctives qui sont proposées. Il est significatif que les documents préparatoires du Sommet social contiennent un engagement formel à l'égard de l'égalité des hommes et des femmes et la reconnaissance explicite que "l'avenir de nos sociétés et le progrès social sont liés à la

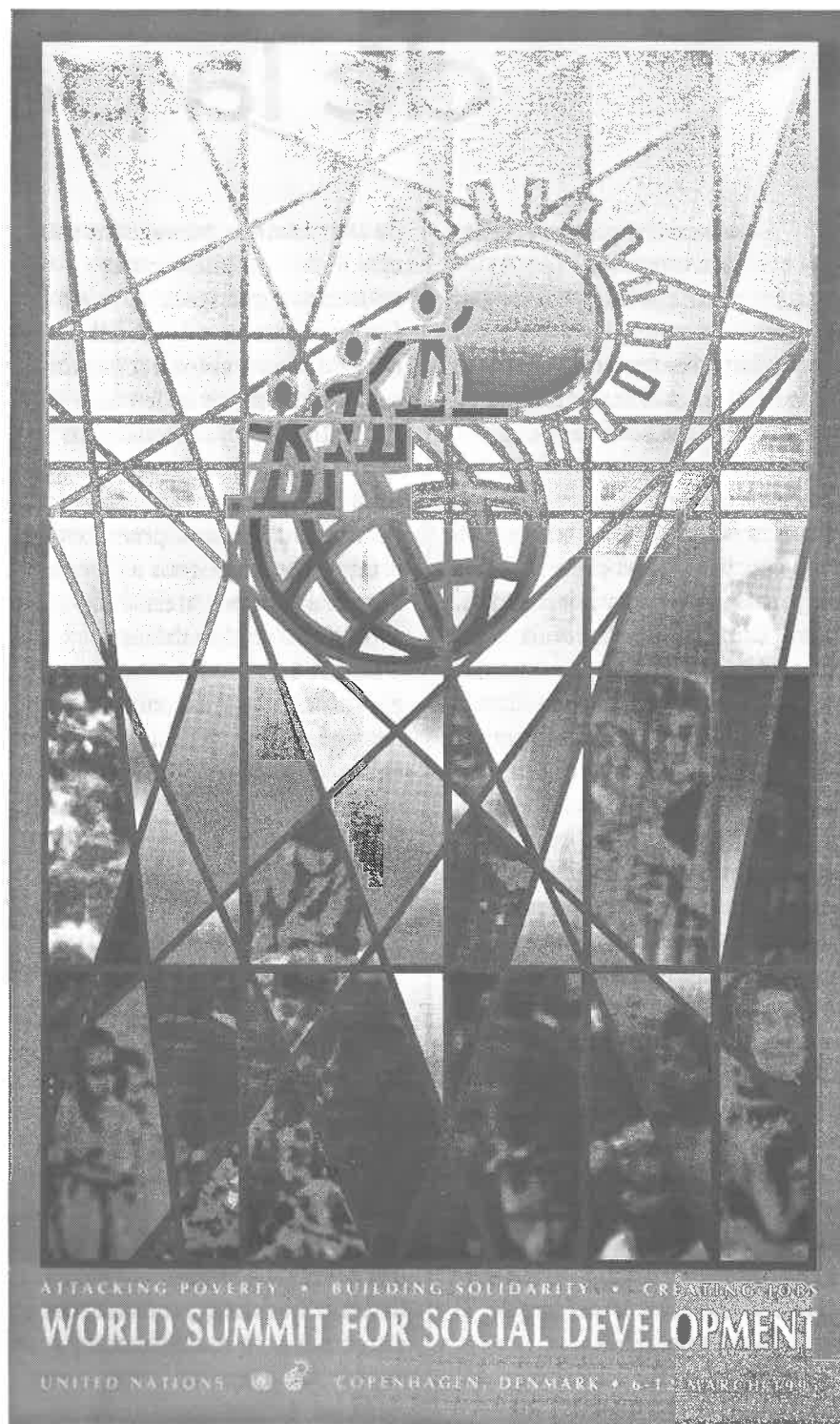
condition des femmes à travers le monde."

Le projet de Plateforme d'action qui sera soumis à l'approbation de la Conférence de Beijing cite dix "domaines d'intérêt ayant une importance vitale", qui incluent de nombreuses questions déjà inscrites à l'ordre du jour du Sommet social, comme la féminisation de la pauvreté. De plus, la Plateforme d'action met l'accent sur des initiatives spécifiques visant à faciliter la mise en application des recommandations précédentes, telles que l'augmentation des personnels et des fonds alloués aux institutions s'occupant des femmes.

Après Beijing, la perspective semble annoncer que les changements vont se poursuivre quant à la manière d'envisager les droits et le rôle des femmes au sein de la société. Progressivement, au fur et à mesure que les questions féminines feront partie intégrale des politiques économiques et sociales, les femmes seront considérées, non plus uniquement comme participants sur un pied d'égalité mais en parallèle, ou plutôt comme des copartenaires indispensables, travaillant de concert avec les hommes afin de mener à bien, dans un monde qui devient impitoyable, des changements économiques, sociaux et politiques.



Nouvelles de l'INSTRAW



Le fardeau mal partagé de la pauvreté

Les statistiques revelent une triste réalité : 70 pour cent des personnes les plus démunies du monde entier sont des femmes, un fardeau bien mal réparti, quel que soit l'angle sous lequel on l'analyse. Etant souvent les plus défavorisées des défavorisés, les femmes sont prises au piège d'un cercle vicieux dont il leur est pratiquement impossible de sortir. L'inégalité inhérente à la pauvreté est, en effet, composite lorsqu'elle est féminisée.

Les effets de la pauvreté sont différents - et plus rigoureux - sur les femmes que sur les hommes. La famille des femmes et leurs responsabilités économiques ne leur permettent que bien peu de souplesse et de possibilités économiques. Ainsi, le plus souvent, leurs revenus sont inférieurs aux moyennes nationales. Elles n'ont pas accès aux ressources ni aux offres d'emploi qui leur permettraient d'améliorer leur situation. Elles souffrent davantage de la faim, elles ont une moins bonne santé et moins d'instruction. Dans bien des cas, elles n'ont pas de logement convenable.

Elles sont souvent célibataires, s'occupant seules

de leur famille, partageant avec elle le peu qu'elles ont et souvent ne mangeant pas à leur faim pour cette raison. Elles n'ont que rarement accès aux services de santé et les taux de mortalité liée à la maternité sont élevés. Elles ont beaucoup plus de probabilités que les hommes d'être analphabètes; les femmes représentent à l'heure actuelle les deux tiers du total mondial d'analphabètes. Comme leur résistance est ébranlée et leur instruction négligée, elles s'enfoncent encore plus profondément dans la pauvreté et le cycle reprend, se reproduisant souvent dans la génération suivante.

Attaquer la pauvreté à sa source

Les causes de la pauvreté chez les femmes sont en partie traditionnelles ou culturelles et en partie institutionnelles - dans les deux cas, elles peuvent être évitées. Même si des progrès considérables ont été accomplis en matière d'égalité des sexes, des pratiques et des croyances discriminatoires, profondément enracinées, se maintiennent encore, au mépris bien souvent de la loi. Les femmes peuvent

être empêchées de posséder ou d'acheter des terres, ou bien, être refusées l'accès sur un pied d'égalité au crédit. Dans de trop nombreux cas, elles sont limitées de tradition aux occupations dites "féminines" jouissant de peu de prestige et étant mal rémunérées - comme les travaux ménagers. L'élimination de ces barrières ancestrales pour parvenir à l'égalité n'est déjà plus une question d'engagement de la part des gouvernements ni de législation corrective; ils existent déjà dans la plupart des cas. C'est plutôt un problème de mise en oeuvre, de volonté politique et de mobilisation de la communauté pour les appuyer. La prise de conscience de l'inégalité entre les sexes a fait entrer les lois qu'il fallait dans les livres. L'initiative suivante consiste à les appliquer.

Les barrières institutionnelles s'opposant à la lutte contre la pauvreté féminine, en particulier dans les pays en développement, sont également difficiles à surmonter. Ainsi, l'aide extérieure au développement, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, a

tendance à perpétuer et à renforcer les inégalités entre les sexes. Au début tout au moins, la plupart des programmes étaient conçus et imposés par les gouvernements donateurs et par les organismes internationaux, où les hommes étaient en majorité, aux gouvernements bénéficiaires où les hommes étaient également en majorité. Presque tous les programmes se concentraient sur des projets de grande envergure, comme les routes et les barrages, afin d'encourager une production rapide et considérablement supérieure, aussi bien industrielle qu'agricole. Bien que personne n'en remette en question les motifs, les effets, en particulier sur les femmes, ont été, dans le meilleur des cas, inégaux.

Les projets de barrages se traduisaient en champs irrigués pour les cultivateurs hommes - et en une quantité moindre d'eau pour les femmes et pour leurs familles. Le patron traditionnel de cultures vivrières a été abandonné et l'habitat des poissons qui leur servaient d'aliment a été détruit. Dans les écoles qui ont été financées et construites, les

garçons ont appris de nouveaux savoir-faire; le plus souvent, les filles sont restées à la maison ou bien elles ont abandonné rapidement l'école pour aider leurs mères. La soi-disant "Révolution verte" est le reflet d'un autre type de problème : les petites parcelles cultivées traditionnellement par les femmes ne convenaient plus à la nouvelle technologie agricole mécanisée. En supposant que les changements aient été possibles ou appropriés, la plupart des femmes n'avaient pas accès aux prêts pour l'achat de semences, d'engrais ou de machines agricoles.

L'appel lancé par la Conférence de Mexico exigeant la participation des femmes au développement était une tentative pour rétablir l'équilibre. Mais quand le changement s'est produit, à la fin des années 80, il s'est fait une fois de plus au détriment des femmes. La récession mondiale, les programmes d'ajustement structurel et autres mesures de rigueur ont provoqué des coupes sombres dans les budgets gouvernementaux. Au nombre des secteurs les plus durement

touchés, se trouvaient des services publics vitaux pour les femmes, notamment les centres sanitaires et de nutrition, les programmes d'enseignement et de formation, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, etc. Il y a eu aussi une réduction des postes de fonctionnaires, et spécialement les postes de débutants ou dans le bas de l'échelle hiérarchique, qui sont en majorité occupés par les femmes. En agriculture, l'importance accordée à l'augmentation des cultures marchandes destinées à l'exportation a signifié moins de terres et de temps pour la production traditionnelle d'aliments par les femmes. La généralisation du chômage a entraîné une concurrence de plus en plus rude en matière d'emploi qui a repoussé encore plus les femmes vers les frontières de l'économie informelle. Evincées à la fois des revenus et des prestations de services, les femmes se sont enfoncées encore davantage dans la pauvreté.

Attaquer la pauvreté en corrigeant à la racine ce qui la provoque sera l'un des

principaux thèmes du Sommet social et se trouve tout en haut de la liste des "domaines de préoccupation ayant une importance vitale" de la Conférence de Beijing sur la femme. Les documents préparatoires de ces deux réunions demandent à la communauté internationale de faire des efforts particuliers en faveur des femmes. La pauvreté infiltre toutes les questions inscrites à l'ordre du jour social et économique, mais plusieurs subdivisions de ces points sont particulièrement importantes et devront faire l'objet d'un examen, spécialement l'accès plus généralisé des femmes aux services sociaux, les questions ayant trait à la personnalité juridique des femmes, une meilleure instruction formelle

L'accès universel aux services de santé a été l'un des objectifs des Nations Unies depuis l'adoption de la Déclaration sur les soins de santé en 1978.

et qualification professionnelle, et une modification des priorités de l'aide au développement.

Accès aux services sociaux

Une des meilleures armes dans la lutte contre la pauvreté est ce que l'on appelle quelques fois "le filet de sauvetage social", à savoir essentiellement les services de santé et d'aide sociale. Les services sociaux sont au coeur même des discussions - et parfois des frictions - entre les pays industrialisés et ceux en développement. Bien que les problèmes varient énormément entre les zones urbaines et rurales, de même qu'à l'intérieur des nations et des régions, deux questions se retrouvent partout : les services sociaux sont onéreux et l'accès généralisé à ces services est souvent difficile sur le plan logistique. Il peut s'avérer aussi difficile de toucher une personne sans domicile fixe dans la rue d'une agglomération qu'une femme dans une zone rurale à l'écart.

Pour les femmes, l'accès aux services de santé, de nutrition et d'énergie peut être le premier pas dont elles ont besoin pour se sortir de la pauvreté, le moyen d'acquérir la force de faire le pas suivant, aller à l'école ou travailler. Des services de santé et d'énergie médiocres ainsi qu'une mauvaise nutrition constituent une menace

particulière pour les femmes. Ainsi chaque année, à travers le monde, plus de trois millions de femmes meurent pendant l'accouchement ou des suites de l'accouchement, et ces décès auraient probablement pu être évités si elles avaient eu accès à des services de santé et de maternité appropriés. Quand la pauvreté est plus grande, les statistiques deviennent plus frappantes encore : la mortalité liée à la maternité est dix-huit fois plus élevée dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

L'accès universel aux services de santé a été l'un des objectifs des Nations Unies depuis l'adoption de la Déclaration sur les soins de santé primaires en 1978. Il a également été inclus au nombre des recommandations cruciales d'une série de conférences successives des Nations Unies, dont la plus récente a été la Conférence sur la population et le développement, en 1994. Il reviendra aux délégués participants à Copenhague et à Beijing de recommander des mesures spécifiques pour atteindre cet objectif.

Egalité et législation

Les questions ayant trait à la personnalité juridique de la femme varient considérablement entre les pays industrialisés et ceux en

développement. L'égalité de base sur le plan légal, c'est-à-dire, le droit de se marier et de divorcer ainsi que le droit à hériter et à être propriétaire, est respectée sans conteste dans la plupart des pays développés. Les discussions juridiques, dans ces pays-là, tournent principalement autour de la loi dite sur la pauvreté, qui concerne le droit au logement et l'accès aux grands programmes sociaux, tels que la sécurité sociale et les soins de santé. Dans de nombreux pays en développement, au contraire, la sécurité sociale est une exception. De plus, l'égalité de droit peut fort bien être limitée par des restrictions dans la pratique non seulement dans le domaine des droits conjugaux et fonciers, mais encore par des mesures discriminatoires, profondément enracinées, en matière d'offres d'emploi et d'accès aux services d'éducation et de santé. C'est pourquoi, pour les femmes, et en particulier dans les pays en développement, l'égalité juridique est souvent une illusion.

Un remède qui est souvent proposé est la divulgation de notions juridiques élémentaires à l'intention des femmes pour leur faire connaître les informations de base concernant leurs droits aux termes de la législation et la manière d'en obtenir l'application. Ceci est

particulièrement important pour tout ce qui a trait à l'accès aux ressources et au crédit. Dans les zones rurales, par exemple, où la terre est une ressource essentielle, il se peut qu'une femme se voit refuser le droit à la propriété de cette ressource. Elle ne devrait pas non plus être traitée comme une personne à charge alors qu'elle se trouve être de plus en plus souvent chef de famille d'un foyer monoparental. Les conventions internationales et la plupart des constitutions nationales accordent à la femme l'égalité des droits; il faut qu'elle soit pleinement informée que ces droits existent.

La femme se voit aussi refuser l'accès au crédit par les banques et autres institutions financières traditionnelles. Elle est souvent obligée d'emprunter à des taux d'usure pour acquérir les outils et les autres moyens de production dont elle a besoin pour obtenir de maigres revenus. Le crédit constitue un sujet particulièrement crucial. Aux termes d'un système reconnaissant à la femme l'égalité de droit conformément à la loi, le crédit devrait être accordé sur la base des précédents en matière de garanties et de crédit, et non en fonction du sexe ou de la situation matrimoniale. L'expérience de la Banque Grameen au Bangladesh a

montré non seulement que les femmes sont des risques excellents en matière de crédit, avec des taux de remboursement dépassant normalement quatre-vingt-quinze pour cent, mais encore que les garanties peuvent être définies avec succès en termes souples et non conventionnels.

Des connaissances juridiques rudimentaires peuvent contribuer à renverser les barrières s'opposant encore à l'égalité des chances. Ceci exigera des efforts considérables au niveau communautaire, entreprise sophistiquée et coûteuse qui devra probablement, du moins à court terme, être subsumée sous d'autres programmes éducatifs destinés aux femmes.

Expansion de la scolarité et de la formation technique

Pour lutter efficacement contre la pauvreté, il est essentiel de garantir l'égalité d'accès de la femme à l'enseignement primaire, comme il est également essentiel de lui garantir l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, qu'ils soient traditionnels ou techniques. Ceci a pris une importance toute particulière depuis que les programmes de développement ont abandonné l'approche "du sommet en direction de la base" - réglementée par des politiques

et des priorités imposées par les fonctionnaires nationaux et les bailleurs de fonds - au profit d'initiatives et d'exécutions communautaires plus localisées.

Le manque d'accès à l'approvisionnement en eau potable salubre, à l'assainissement et à l'énergie, s'est converti en symbole de la pauvreté aussi bien dans les zones rurales que dans les taudis urbains. C'est là un domaine où les femmes peuvent jouer un rôle crucial. Identifiées désormais comme les principales utilisatrices et administratrices des ressources en eau, elles comprennent généralement mieux leurs propres besoins et comment elles peuvent être affectées par les politiques et les services publics proposés. Logiquement, elles doivent avoir la possibilité de traduire leurs propres connaissances et expériences de toute première main dans des politiques remédiables efficaces.

Dans de trop nombreux cas, cependant, les femmes manquent de l'instruction et de la formation leur permettant de participer en tant que partenaires crédibles sur un pied d'égalité à la prise de décision, même au niveau communautaire. Les femmes savent souvent quelles solutions n'en sont pas; les exemples abondent de pompes rurales abandonnées à la rouille et d'égouts urbains

inadéquats qui débordent. Pourtant, l'expérience qu'a obtenue l'INSTRAW en dirigeant des séminaires de formation à la gestion de l'eau destinés à des femmes montre bien que les femmes ayant peu de chances d'avoir l'instruction voulue, manquent des connaissances théoriques et pratiques appropriées pour gérer les technologies modernes et de la formation financière nécessaire pour gérer les ressources (par exemple, la politique de fixation des prix, les financements et les options pour les emprunts), leur permettant de prendre des décisions convaincantes, pratiques.

Nouvelles priorités du développement

Dans les pays en développement, plus de 80% des pauvres vivent dans les zones rurales, où beaucoup d'autres services publics fondamentaux, tels que les transports, font également défaut. Ainsi, les mêmes priorités adoptées par l'aide au développement qui ont privilégié les cultures marchandes des hommes destinées à l'exportation, contribuent également à construire de nouvelles routes, bien souvent pour relier les zones rurales aux principaux marchés et aux installations portuaires. Les petites routes secondaires, entre la maison

d'une femme et son marché local de produits alimentaires ou d'artisanat continuent généralement à ne pas être adéquates, enclines à être détruites par les pluies ou inexistantes.

De plus, une femme qui essaie de rivaliser sur le marché agricole, doit avoir accès aux mêmes services de vulgarisation agricole que ses collègues masculins. Cependant, en Afrique, par exemple, alors que les femmes produisent 80% des aliments, elles reçoivent moins de 10% des actions de formation et d'assistance réalisées par les agents de divulgation agricole - dont 2% seulement sont des femmes. Il s'agit là de l'une des questions propres aux femmes inscrites à l'ordre du jour du Sommet social.

La pauvreté est considérée comme l'un des trois principaux sujets de l'ordre du jour de la réunion. Les deux autres, d'ailleurs, la création d'emplois et la mise en place de la solidarité sociale, sont essentiellement des composants faisant intégralement partie du thème central de la pauvreté et ils sont à la source de la manière d'en venir à bout.





STATISTIQUES DÉTACHÉES PAR SEXE

Quinzième symposium de l'Université de Nihon : Travail et vie familiale des travailleurs émigrés à travers le monde

Tokio, Japon,
du 5 au 7 décembre 1994

Une spécialiste de l'INSTRAW, invitée à participer aux côtés de plus de trente chercheurs bien connus en provenance du monde entier, en matière de migrations, a souligné la nécessité d'aborder les questions ayant trait aux migrations avec une perspective humaine selon sa condition.

Bien que quelques études préliminaires reflètent quelques-uns des aspects les plus importants des migrations, la plupart des théories et méthodes d'analyse existantes ne prêtent que bien peu d'attention aux facteurs propres à chaque sexe. Presque toutes les interventions du symposium ont porté sur la dynamique des migrations "Sud-Nord", mettant l'accent sur la migration des groupes à très faibles revenus et des réfugiés économiques, et elles ont eu tendance à se concentrer sur les facteurs économiques. Quelques interventions ont abordé des aspects sociaux ou culturels qui avaient trait indirectement à la situation critique des travailleuses émigrées et aux conséquences que celle-ci avait sur leur famille. Cependant, aucune intervention n'a parlé des aspects théoriques et méthodologiques sur lesquels repose le phénomène et qui concernent les causes et les conséquences de la migration des femmes.

L'apport de l'INSTRAW au symposium a donc été de brosser un panorama plus complet des migrations internes et internationales et de montrer le manque de statistiques significatives sur le pourquoi et le comment de la migration des femmes. Elle a invité les chercheurs à examiner les théories en vigueur sur les migrations sous l'angle du comportement des migrations, lequel est en pleine évolution, et le rôle plus significatif que jouent les femmes dans le flux migratoire mondial. L'exposé de l'INSTRAW a lancé un appel aux statisticiens et à tous les producteurs de statistiques, leur demandant d'adopter une approche plus sensible aux questions de sexe lorsqu'ils collectent, compilent, font les tabulations et publient les données sur les migrations.

L'équation sociale est, dans son dépouillement, la suivante : la pauvreté, telle qu'elle est définie communément, se caractérise par la faim, une mauvaise santé et un logement inadéquat. Sa cause fondamentale saute aux yeux, c'est l'incapacité, plus souvent encore l'impossibilité, de gagner assez d'argent pour satisfaire les nécessités élémentaires de la vie. Les femmes, qui supportent de manière disproportionnée le fardeau de la pauvreté, sont dans la même disproportion au chômage ou sous-employées, obligées de rechercher un emploi insuffisamment payé pour dépasser le seuil de pauvreté.

En principe, l'égalité des chances face à l'emploi est inscrite en abondance dans les conventions internationales et les législations nationales. Cependant, dans les faits, il existe une brèche béante entre la théorie et la pratique. Les Nations Unies, qui ont établi la norme que doivent suivre tous les pays du monde, en sont le premier exemple. L'article 8 de la Charte stipule que l'ONU "ne fera aucune restriction à

l'admissibilité des femmes et des hommes afin qu'ils prennent part à quel titre que ce soit, dans des conditions d'égalité, à ses organismes principaux ou à ceux qui dépendent d'elle."

L'application de cet article s'est faite avec lenteur, difficultés et souvent avec des litiges, exactement comme cela a été le cas en dehors des Nations Unies. Même si de nombreuses femmes sont engagées en tant que personnel d'appui par le Secrétariat de l'ONU, l'égalité dans les postes supérieurs continue à être un objectif ambitieux, mais non atteint. Les femmes représentent encore seulement 32,6% à peine des cadres, chiffre qui reste bien en dessous des 35% que l'Assemblée générale avait fixé comme but pour 1995, et bien loin de l'objectif de 50% établi par le Secrétaire général pour le cinquantième anniversaire des Nations Unies. Qui plus est, la plupart des femmes appartenant à la catégorie des administrateurs se concentrent dans les échelons les plus bas de la hiérarchie du Secrétariat, où elles sont un peu plus de 45% contre 10,5% à peine dans les échelons supérieurs. Bien qu'il s'agisse là

d'un progrès (en 1981, les femmes occupaient moins de 22% des postes d'administrateurs), les chiffres indiquent clairement combien il reste à faire.

En dehors de l'Organisation des Nations Unies, bien qu'il y ait eu une augmentation impressionnante du taux de femmes dans la population active, les femmes gagnent normalement entre 30 et 40% de moins que les hommes qui font le même travail. Par ailleurs, les femmes continuent à travailler dans des emplois peu qualifiés, mal payés, jouissant de peu de prestige, où la sécurité de l'emploi est précaire ou inexistante et où les conditions de travail sont mauvaises. Elles se trouvent généralement dans les postes de prestations de services qualifiés de "traditionnellement féminins" ou, comme à l'ONU, dans des postes administratifs, en tant que personnel de bureau en classe de début. Les possibilités d'emploi à des postes de cadres ou de direction augmentent, mais restent peu nombreuses.

Dans les pays en développement en particulier, renverser les barrières est une situation sans issue : les femmes

LOI



LE DOUBLE FARDEAU DE LA FEMME

n'ayant que peu d'instruction et aucune formation professionnelle, ne seront pas embauchées. L'accès à l'éducation et à une formation adéquate est beaucoup plus difficile pour les femmes et les jeunes filles, parce que les notables communautaires et les fonctionnaires scolaires qui en ont la responsabilité ont mis longtemps, dans leur grande majorité, à éliminer les distorsions reposant sur le sexe. Les femmes commencent maintenant à essayer de rectifier cet état de fait en se faisant élire dans des organes de prises de décision afin d'effectuer des changements - mais elles ne sont pas de taille à le faire si elles n'ont pas l'instruction et la formation voulues. Et le cercle vicieux se perpétue. Donner aux femmes le pouvoir d'agir est considéré comme le facteur clé pour renverser la barrière de l'éducation et cela fera l'objet d'un débat aussi bien au Sommet social qu'à la Conférence sur la femme de Beijing.

Renversement des barrières structurelles

La formulation de structures et de politiques économiques et

sociales plus équitables est le facteur clé pour pouvoir renverser les barrières qui s'opposent à la création d'emploi et au travail des femmes. Un changement d'une portée considérable, qui élargit le concept traditionnel de travail productif, a été proposé pendant les débats ayant précédé le Sommet social. Deux approches différentes, mais complémentaires, sont à l'étude; toutes deux reconnaissent les rôles multiples assumés par les femmes dans la société ainsi que leurs besoins différents et leur condition spécifique au sein de la population active.

La manière traditionnelle de voir le cycle de vie professionnelle divise celui-ci en trois périodes successives : études, travail et finalement retraite, et seules les années de la période médiane sont considérées comme productives. Les partisans de la redéfinition du concept de travail considèrent que ce schéma est trop rigide pour satisfaire les besoins d'une société en évolution.

L'un des changements suggérés permettrait de combiner le travail formel et

d'autres activités, ce qui offrirait des solutions de remplacement plus souples qui seraient particulièrement appropriées pour les femmes. Parmi ces solutions, on pourrait citer les horaires souples, le travail partagé ou à temps partiel, là où cela est possible - toutes ces possibilités étant volontaires, et non pas des emplois de la dernière chance sous-payés, imposés uniquement en raison du nombre restreint d'offres d'emplois.

Un concept dont la portée est peut-être encore plus considérable serait l'élargissement du concept de travail afin d'y inclure les prestations importantes aux humains, généralement dispensées bénévolement et surtout par les femmes, telles que les soins aux enfants, aux vieillards, aux malades, aux sans-abris et autres populations vulnérables.

Traditionnellement, le bénévolat a été considéré comme allant de soi et comme faisant partie du "travail d'une femme". Il est tenu pour moins important que le travail salarié conventionnel et est rarement reconnu comme

économiquement utile ou productif.

La deuxième approche visant à redéfinir le concept du travail s'occupe directement de la nécessité de quantifier la valeur du travail non rémunéré. Cette nécessité est devenue de plus en plus urgente au fur et à mesure que les femmes rejoignent les rangs des actifs, que ce soit volontairement ou poussées par les pressions économiques. En conséquence, la plupart des services dispensés aux personnes doivent être fournis par un nombre bien plus restreint de volontaires. L'enjeu est d'encourager les femmes - et les hommes - à participer encore plus, et non pas moins, au bénévolat communautaire. Le point central consiste à le redéfinir comme un travail productif et comme une contribution économique importante.

Quantification du travail non rémunéré

Les premiers pas dans ce sens remontent bien longtemps en arrière, à l'année 1975, lorsque la Conférence sur la femme de Mexico a reconnu la nécessité de quantifier le travail non rémunéré des femmes, et notamment la production d'aliments destinés à leur famille. Dix ans plus tard, les Stratégies prospectives d'action de Nairobi ont demandé

spécifiquement que soient collectées des informations de meilleure qualité spécifiques aux femmes, sur la diversité et la valeur de leurs activités et d'intégrer ces données dans les statistiques et comptes nationaux.

L'INSTRAW, dans le cadre d'un projet d'une durée de deux ans qui a pris fin récemment, a entrepris, en étroite collaboration avec le Bureau de statistique des Nations Unies et plusieurs institutions spécialisées, des études sur l'emploi du temps pour collecter un certain nombre de nouveaux types de données, qui, ou bien n'étaient pas disponibles auparavant, ou bien n'étaient pas pris en considération, comme le temps que passent les femmes à faire la cuisine, le ménage et à s'occuper des enfants. Des spécialistes sont actuellement en train de discuter une nouvelle méthode pour calculer le Produit national brut (PNB), laquelle lui adjoindrait un PNB "satellite" afin d'y inclure ces activités non rémunérées. Si elle est adoptée, elle représenterait un gigantesque pas dans la direction du but proposé, à savoir la redéfinition du travail productif.

Le secteur informel : un défi particulier

Le secteur informel occupe la brèche qui sépare le travail non rémunéré de l'emploi salarié

dans la population active conventionnelle. On le définit généralement comme des activités non imposées ou non déclarées, provenant d'investissements peu élevés, effectués par une seule personne, telles que la vente ambulante ou l'artisanat exécuté à domicile. Pour de nombreuses femmes des pays en développement qui sont tenues à l'écart des emplois salariés permanents du fait de la discrimination de sexe et de contraintes culturelles qui les obligent à rester chez elles et à se plier aux horaires et responsabilités propres aux soins dispensés aux enfants, les activités du secteur informel peuvent constituer la principale, et quelques fois la seule, source de revenus. Elles n'ont pas d'autres possibilités de gagner de l'argent. Cependant, en cette époque "d'essor du chômage", alors que les emplois conventionnels deviennent de plus en plus rares, les hommes sont en compétition croissante avec les femmes dans le secteur informel, qui, autrefois, était traditionnellement le fief des femmes.

L'insécurité sociale et économique est la marque de fabrique du secteur informel. Ses recettes sont non seulement incertaines, mais, le plus souvent, aussi inférieures à celles des emplois salariés, et normalement elles ne jouissent

pas de la protection régulatrice d'une législation. Les extorsions des fonctionnaires chargés de la collecte des impôts et les harcèlements de la police ou de leurs concurrents hommes sont monnaie courante. En outre, les maris ou d'autres membres masculins de leur famille peuvent aggraver leurs difficultés en essayant de contrôler tout investissement pour petit qu'il soit effectué dans un projet de même que toute recette éventuelle.

On s'attend à que les débats qui se produiront aux Conférences de Copenhague et de Beijing mettent l'accent sur une série de mesures destinées à accroître la protection des travailleurs du secteur informel et à créer des liens de marchés plus solides avec l'économie formelle, le convertissant par exemple en fournisseur d'entreprises plus importantes. Ils seront essentiellement axés sur quelques-unes des solutions déjà recommandées pour le problème central, la pauvreté, telles qu'un meilleur accès aux services de base et au crédit ainsi qu'une meilleure instruction et formation aux disciplines administratives et financières.

Protection sur les lieux de travail

La nécessité d'une protection juridique pour les femmes sur

les lieux de travail conventionnels, est un sujet relativement récent. Ironiquement, les questions qui se posent sont en grande partie le résultat des conquêtes obtenues par les femmes qui occupent des postes dans des domaines autrefois considérés comme réservés aux hommes, dans les entreprises, les industries et la fonction publique, y compris la police et les pompiers. Dans les pays industrialisés en particulier, les accusations de harcèlement sexuel, de même que l'adoption de réglementations précises pour la protection de la femme en matière de santé et de sécurité ont fait plus d'une fois les gros titres de divers journaux, mais elles ont aussi été l'étincelle qui a déclenché des recherches sérieuses en vue de définitions et de lignes directrices. Ainsi par exemple, est-ce que certains règlements qui protègent les femmes enceintes sont utilisés comme prétexte pour les écarter des postes mieux rémunérés? Est-ce que le profil d'un poste spécifique faisant état de conditions physiques particulières doit être le même pour les hommes et pour les femmes et en cas de réponse négative, cette différence constitue-t-elle une discrimination en faveur ou au détriment de l'un ou l'autre sexe?

Ces questions, qui sont triviales dans le contexte du chômage mondial, sont la pointe d'un futur iceberg. L'histoire montre les effets insidieux des questions laissées de côté ou sans réponse : si elles ne trouvent pas de solution, elles se figent sur place grâce aux traditions et aux pratiques et il devient alors presque impossible de les changer ou de les vaincre. Au fur et à mesure qu'à travers le monde, les structures économiques et sociales se mondialisent de plus en plus, ces problèmes se répandront inévitablement parmi les secteurs et les nations qu'ils ont encore épargnés.



Le
premier
séminaire
de
formation
de
l'INSTRAW
en
Namibie

Le premier séminaire de formation sur Les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui ait jamais eu lieu en Namibie a été organisé par l'INSTRAW, du 20 au 25 novembre 1994, avec la collaboration du Département des services d'appui et d'administration du développement des Nations Unies et le Ministère de l'agriculture, l'eau et le développement rural de Namibie. Quarante participants y ont assisté, y compris des agents de vulgarisation agricole, des agents de développement communautaire et des formateurs.

La Namibie constitue un défi excitant: pays en grande partie aride, la Namibie est aussi exposée à des inondations imprévisibles, qui surviennent d'un seul coup. La gestion efficace de l'eau, rôle joué traditionnellement par la femme namibienne, est par conséquent vitale pour le développement. De même que dans beaucoup d'autres pays en développement, les femmes rurales namubiennes sont par tradition ancestrale les utilisatrices et les micro-administratrices des ressources en eau aussi bien dans leur foyer qu'en tant que propriétaires ou surveillantes des points d'eau traditionnels. Dans les zones urbaines également, les femmes sont souvent les administratrices des centres locaux pour la vente de l'eau, qui offre aux utilisatrices à faibles revenus des solutions de remplacement pour l'approvisionnement en eau dont le coût est plus élevé. L'objectif des participants du séminaire sera de traduire cette expérience collective en techniques modernes, efficaces pour affronter ces problèmes et ils utiliseront les perspectives acquises pendant le séminaire de l'INSTRAW par la suite dans le cadre d'actions de formation "multiplicatrices" à l'intention de leurs collègues des communautés à travers le pays.

Pour combler une brèche qui a été longtemps négligée, le gouvernement forme actuellement des agents de vulgarisation dans le domaine de l'eau, mais sur les 265 agents nécessaires, 45 seulement travaillent actuellement sur le terrain. L'embauche et la formation de femmes pour ces postes importants pourraient sembler un moyen évident de capitaliser les connaissances traditionnelles que possèdent les femmes en matière de gestion de l'eau dans l'intention de satisfaire ces besoins publics urgents. Pendant le séminaire de l'INSTRAW, les participants ont souligné à maintes reprises qu'il fallait que les femmes cherchent, avec plus d'agressivité, à se faire nommer à ces postes.

Le séminaire de formation de l'INSTRAW, qui a utilisé les modules de formation préparés par l'INSTRAW/le Département des Services d'appui et d'administration du développement des Nations Unies et le Centre de Turin du BIT sur **Les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement** était conçu afin de promouvoir chez les femmes une semblable participation et le rôle d'animatrices, en formant davantage de formateurs. Les participants de Windhoek ont identifié trois grands obstacles s'opposant au succès des programmes de formation: pratiques erronées du point de vue traditionnel et culturel, calendrier inopportun et manque de motivation.

La barrière culturelle est la plus commune et il faut beaucoup de temps pour la vaincre. Beaucoup de femmes sont timides, peu habituées à prendre la parole en public ou accoutumées à laisser les hommes prendre les décisions. Quelques mères célibataires se sentent vraiment indignes de prendre part à des discussions. C'est en définitive lorsque les autres obstacles auront été surmontés que cela contribuera à vaincre ces contraintes traditionnelles.

L'inopportunité des actions de formation est l'obstacle le plus facile à résoudre. Les réunions doivent être organisées à des heures où les femmes ont des chances de ne pas être occupées par leurs responsabilités familiales et elles doivent avoir lieu dans un endroit pratique, à proximité, tels que le marché local ou le point d'eau ou même la maison de l'une des femmes.

La question de la motivation est plus complexe - l'idée d'un partenariat actif et tous les concepts concernant le développement durable, l'effet de serre, le contrôle de la demande secondaire, la gestion et la micro-gestion de l'eau, sont généralement peu familiers aux femmes namubiennes. La femme qui participe peut-être activement à l'église locale parce qu'elle y est à l'aise et qu'elle la connaît bien, peut cependant se trouver gênée ou ne pas avoir très envie d'assister à une réunion communautaire sur la gestion et la micro-gestion de l'eau. La solution se trouve au cœur même des matériels de l'INSTRAW: il faut améliorer les compétences à communiquer des éducateurs et des formateurs et accroître leur sensibilité aux conditions locales avant qu'ils ne commencent à discuter les nouvelles techniques ou à enseigner un nouveau savoir-faire en matière de gestion. Bien expliquer le concept de la participation des femmes et les encourager à participer doit être un élément permanent du processus de suivi et d'évaluation, dès le début.

Les femmes en marge

Pour les femmes les problèmes commencent à leur naissance, ou même avant, simplement parce qu'elles sont des filles...

La lutte de longue date pour l'égalité a mis en lumière deux images distinctes, pour ne pas dire apparemment contradictoires, de la femme. La première est l'image de la femme forte, indépendante, qui exige de prendre en main son destin et d'être la partenaire de l'homme, qui s'efforce de contrer la vision que l'on a traditionnellement de la femme, être faible et victime sans défense. L'autre est celle de la femme qui est en fait le parfait exemple de la victime, ayant besoin de l'aide du gouvernement, d'amis et de sa famille, si elle en a, et très souvent du soutien d'étrangers. Elle se trouve parmi les groupes les plus vulnérables de la société, les victimes de toutes les formes de violence, les personnes âgées, les malades et les étrangers au milieu d'un monde hostile.

L'héritage de la violence

Pour les femmes, dans certains pays, les problèmes commencent à leur naissance - ou même avant - simplement parce qu'elles sont des filles dans une société qui valorise les garçons. Dans ces sociétés, la préférence traditionnelle pour

les garçons est considérée comme étant la cause de près de cent millions de femmes "en moins", selon les normes démographiques de projection. Dans de nombreux cas, l'usage généralisé des techniques d'ultrasons pour les avortements en fonction du sexe semble avoir modernisé la pratique ancestrale de l'infanticide des petites filles. Dans d'autres cas, et peut-être de façon plus insidieuse, si on laisse les bébés vivre au-delà de quelques jours, elles feront probablement l'objet de négligences extrêmes jusqu'à en mourir, souvent par inanition. Ces toutes petites filles, nées ou non-nées, sont en effet les plus jeunes victimes de la violence exercée à l'encontre des femmes. Celles qui survivent, en particulier les plus dépendantes ou les plus exploitées, se convertiront en victimes en puissance de la violence, pour le reste de leur vie.

Certainement l'infanticide est un symptôme extrême de la discrimination et de la violence envers les femmes. Il est illégal virtuellement dans tous les pays, comme le sont le viol et la plupart des autres formes de violence encontre les femmes.

Une facette plus subtile du problème de la violence a une dimension psychologique.

Cependant, le nombre de femmes et de petites filles battues est étonnamment élevé, dans toutes les sociétés, où elles sont très souvent les victimes de mauvais coups et de mauvais traitements de la part de leurs parents ou de membres de la famille alors qu'elles sont encore très jeunes. Les racines de ce problème sont en partie historiques : dans de nombreuses sociétés, battre sa femme était quelque chose de toléré, puisque c'était considéré comme une affaire familiale privée, comme un moyen de remettre une femme "à sa place". C'était - et c'est encore parfois - une ressource comique du théâtre et de la littérature.

La situation est légèrement meilleure de nos jours, mais le risque que court une femme d'être tuée par son partenaire masculin est plus élevé que celui de n'importe quel autre type d'agression. La plupart des incidents domestiques ne sont pas dénoncés; aux Etats-Unis, par exemple, tous les ans, de trois à quatre millions de femmes sont battues, mais on estime qu'un cas sur cent seulement est dénoncé. Dans les pays en développement, on estime qu'un tiers des femmes mariées sont des femmes battues. Cela peut quelques fois déboucher carrément sur un assassinat involontaire; mais d'autres fois, celui-ci est

délibéré. En Inde, par exemple, les organisations de femmes proclament qu'il y a 9.000 décès provoqués par des problèmes de dot, chaque année. Les estimations officielles, encore trop élevées, sont inacceptables : 5.000 décès en 1992. Dans la plupart des cas, la solution est claire : une application plus rigoureuse de la législation.

Une facette plus subtile du problème de la violence a une dimension psychologique. De nombreuses femmes ne sont pas disposées à se séparer d'un partenaire qui les maltraite. Pour la plupart d'entre elles, ce qui les guide c'est la peur, la peur d'une violence punitive encore plus brutale, la peur de perdre leur principal soutien financier, la peur de perdre leur maison, et même leurs enfants. Ces situations sont désormais bien connues, même si elles ne sont pas encore pleinement comprises.

Si l'étendue de la violence envers les femmes est aujourd'hui aussi bien connue c'est grâce à la tenacité d'une ample coalition d'organisations de femmes déterminées à attirer l'attention du monde entier sur celle-ci. En 1985, elle occupait une place de choix parmi les Stratégies prospectives d'action de Nairobi, qui réclamaient de manière spécifique la protection et l'aide des gouvernements pour les victimes de la violence.

Bien que le sujet ne soit pas inscrit spécialement à l'ordre du jour du Sommet social, il est probable que des appels seront lancés en faveur d'une mise en application plus efficace de la loi et pour que l'on accorde une plus grande priorité aux services spéciaux de soutien aux femmes, tels que logement, conseils juridiques, aide sociale et financière.

On s'attend à ce que l'approche soit plus complète à la Conférence de Beijing sur la femme où la violence envers les femmes occupe la seconde place sur la liste des "domaines de préoccupation ayant une importance vitale". L'avant-projet de Plateforme en vue d'actions replace le problème dans le contexte global de la discrimination envers les femmes "qui découle essentiellement de la condition d'infériorité où la famille et la société placent la femme". La Plateforme met l'accent sur la prévention aussi bien que sur le châtement à l'encontre des agresseurs, par le biais, par exemple, d'une formation spéciale pour augmenter la sensibilité des forces de police et des travailleurs sociaux à cet égard. Il s'y trouve un avertissement implicite, que la société ne va plus désormais ignorer la violence envers les femmes comme quelque chose qui va de soi, mais bien comme

le fait que les abus physiques ou mentaux envers les femmes sont graves, fréquents et inacceptables.

L'oubli des personnes âgées

D'autres femmes sont aussi en danger, endurant les rigueurs d'une existence précaire, non loin des frontières de la société formelle. Un bon nombre d'entre elles vivent sur le seuil, ou en-deçà du seuil, de la pauvreté, et le problème de la pauvreté se combine pour elles avec la dépendance que leur imposent la nature et la société tout entière. Ces handicaps peuvent souvent être évités ou du moins atténués - mais normalement cela coûte cher.

Les femmes âgées n'ont pas de place spécifique jusqu'à présent dans l'ordre du jour du Sommet social ou de la Conférence sur la femme de Beijing. Souvent oubliées, elles semblent être les victimes de leur propre longévité. Au fur et à mesure que la population vieillit, en grande partie grâce à une meilleure santé et nutrition, le nombre des femmes âgées augmente rapidement. Selon une étude récente de l'INSTRAW, ce phénomène est surtout visible dans les pays industrialisés, mais on s'attend à ce que cela soit également caractéristique des pays en développement car

les taux de fertilité et de mortalité projetés s'abaissent eux aussi.

Même dans les pays développés, cependant, la veuve fortunée qui voit les années passer dans un confort plaisant est une exception. Elle est, elle aussi, menacée par la dégradation de sa santé et par la montée en flèche, parfois catastrophique, du prix des soins de santé. Dans certains cas, les soins de santé dispensés pendant les dernières années de la vie coûtent parfois aussi cher que tous ceux des autres années réunies. Même des problèmes de santé moins sérieux peuvent peser lourdement sur le budget le plus solide et, en fin de compte, les ressources des autres membres de la famille ou les services de santé publique sont incapables d'offrir des soins de longue durée adéquats. Les débats portant sur le rôle des gouvernements en matière de soins de santé se sont, avec raison, concentrés sur les soins primaires et les soins intensifs de courte durée. Les soins dispensés aux personnes âgées ont le plus souvent été repoussés à plus tard, ce qui constitue une bombe démographique à retardement sur le point d'exploser, au fur et à mesure que le nombre des femmes âgées augmente et que la durée moyenne de leur vie s'allonge et dépasse l'âge

considéré comme celui de la vieillesse, soixante-dix ans.

Les soins de santé ne sont que l'un des nombreux problèmes qui affligent les femmes âgées. Ceux-ci varient considérablement en fonction des groupes sociaux, du pays, et selon qu'il s'agisse d'une zone rurale ou urbaine. Quelques-uns sont propres à la société et naissent des changements profonds qui la transforment rapidement, comme le déclin de la famille multigénérationnelle. D'autres sont psychologiques. Ainsi, lorsque leurs enfants partent au loin, les femmes âgées restent souvent seules et sans personne pour s'occuper d'elles (il est beaucoup plus probable que les hommes veufs ou divorcés se remarient). Qu'elle ait ou non été indépendante lorsqu'elle était jeune, elle est alors sujette à la dépression et à d'autres formes de stress qui, à leur tour, influent sur sa santé. Certains sont institutionnels, tels que l'absence ou la perte d'un emploi. Dans les pays industrialisés, disposant d'une couverture sociale généralisée, il est évident que le taux de femmes actives de plus de 65 ans baisse constamment. Des connaissances techniques obsolètes sont probablement au nombre des facteurs de leur départ à la retraite volontaire ou involontaire. Quel qu'en soit le

motif, il en résulte une perte de revenus, et ce qui peut-être plus important encore, la sensation d'une perte de prestige également.

La solution qui consiste à réintégrer les femmes âgées dans la société est extrêmement complexe et elle variera considérablement d'un pays à l'autre. L'adoption d'un concept plus vaste du travail, qui incluerait le bénévolat, pourrait être une solution partielle. La traditionnelle compétence sociale de la femme, pour les soins aux enfants par exemple, pourrait être mise à profit dans les crèches communautaires ou les centres de santé.

Ce serait une situation où tout le monde y gagnerait : des services publics indispensables seraient fournis par celles qui ont besoin de se sentir productives. Et finalement, mais c'est tout aussi important, des contacts intergénérationnels surgiraient et se maintiendraient, une occasion pour les enfants de faire l'apprentissage et l'expérience de la tendresse et un antidote efficace soit à l'isolement soit au style de vie potentiellement débilisant d'une communauté de retraitées mise à l'écart du fait de leur âge.

Les immigrantes invisibles

Alors que la situation critique des femmes âgées abandonnées

*...les
travailleuses
émigrées
travaillent dans
des emplois
mal payés,
de peu de
prestige...*

à leur sort a été le plus souvent ignorée, la situation de leurs enfants qui partent au loin ne l'a certainement pas été.

Pratiquement partout où ils vont, ils ont fait surgir une concurrence accrue dans le domaine de l'emploi, du logement et des services sociaux, provoquant de graves pressions économiques et sociales qui ont placé les migrations au tout premier plan de l'ordre du jour international.

En 1985, près de 105 millions de personnes avaient abandonné leur maison et leur famille afin de gagner leur vie ou de chercher refuge dans d'autres pays. Bien que l'on considère que les femmes représentent à peine un petit peu moins de la moitié du total, les débats ont porté exclusivement sur les immigrants de sexe masculin ou au mieux, ils ont été neutres en matière de sexe. Les données spécifiques sur les femmes émigrées sont soit rares soit inexistantes. Elles sont parmi les populations les plus vulnérables de tous les migrants, exposées fréquemment à la discrimination légale et aux mauvais traitements physiques et mentaux, généralement sans protection ni services d'assistance adéquats.

Les travailleuses émigrées, celles qui sont acceptées par le pays d'accueil pour remplir une

fonction précise, constituent le problème le plus complexe et le plus épineux. Les recherches effectuées par l'INSTRAW montrent que ces travailleuses émigrées travaillent normalement dans des emplois mal payés, de peu de prestige, considérés traditionnellement comme des métiers de femmes, en tant qu'employées domestiques, infirmières ou institutrices. Leurs salaires, légaux ou pas, sont généralement inférieurs à ceux en vigueur dans le pays d'accueil et leurs conditions de travail peuvent être pénibles. Le stress et l'isolement sont monnaie courante, compliqués par la discrimination ethnique, culturelle ou religieuse et les stéréotypes négatifs d'origine sexuelle.

Cependant, les échelles de salaire sont plus élevées qu'elles ne l'auraient été chez elles. De ce fait, la perte de ces emplois même les plus subalternes et l'investissement souvent substantiel réalisé pour le voyage ou d'autres dépenses encore, forcent les travailleuses émigrées à supporter une exploitation économique de longue durée et de mauvais traitements physiques. La plupart des incidents ne sont pas dénoncés. Plus encore, on a découvert récemment des cas où les travailleuses émigrées, engagées le plus souvent dans

les pays en développement comme serveuses de restaurant ou danseuses, ont été obligées à se prostituer, soit immédiatement après leur arrivée dans le pays d'accueil, soit après l'expiration de leur visa. Il est donc urgent de leur garantir une réparation légale fournie par les autorités concernées du pays d'accueil et par celles de leur pays d'origine.

L'un des objectifs à long terme est d'éliminer la discrimination généralisée à l'encontre des travailleuses émigrées parce qu'elles sont en concurrence pour les offres d'emploi avec les citoyens du pays d'accueil. Les femmes souffrent d'un double fardeau dans ce domaine. Si elles ont émigré toutes seules, la discrimination en matière d'emploi signifie souvent le chômage, le travail clandestin ou dans le meilleur des cas, un travail marginal. Dans bien des cas, elles sont probablement considérées comme étant "à charge" par le pays d'accueil, même si ce n'est pas le cas, et elles sont alors soumises à des restrictions encore plus grandes. Une femme qui arrive dans un pays pour rejoindre son mari ou un autre membre de sa famille, par exemple, est considérée comme une travailleuse émigrée, mais avec un statut secondaire. Elle affronte souvent des restrictions d'emploi et son

statut personnel de résidente est peu sûr. Son logement est souvent surpeuplé et son accès aux services sociaux est limité. Il faut donc mettre en bonne place sur la liste des priorités la détermination des droits des femmes émigrées face à la loi -et faire connaître aux femmes quels sont ces droits - tandis que se poursuit le débat sur les migrations internationales.

Les femmes réfugiées

La situation critique des femmes réfugiées et leur vulnérabilité face à l'exploitation et à la violence est mieux connue. Des récits de viols de femmes sans défense dans des circonstances affreuses ont été une constante dans l'histoire de l'humanité - et dans les légendes, si l'on remonte loin dans le temps jusqu'aux Sabines de l'ancienne Rome, par exemple. Les agressions contre les femmes réfugiées sont aussi brutales que dans d'autres circonstances; mais elles sont plus évidentes et plus susceptibles d'être évitées et châtiées.

C'est la question plus subtile du statut légal et économique de la femme réfugiée qui représente le problème le plus épineux. Des pièces d'identité exactes sont un luxe dans les premiers instants d'une crise de réfugiés et on présume le plus souvent que les femmes dont les maris ou les

pères sont, soit morts, soit en train de combattre dans une guerre civile, sont des personnes à charge. En réalité, beaucoup de ces femmes ont été des chefs de famille en qualité d'agricultrices ou de micro-entrepreneurs urbains. Elles ont pris la décision de partir loin de chez elles dans des circonstances critiques, de leur propre chef.

Néanmoins, on a tendance à traiter les femmes réfugiées comme des victimes passives, incapables de s'en sortir toutes seules. La discipline excessive et l'absence d'autonomie des camps compliquent le trauma initial du départ. Ainsi, les aliments et les abris sont souvent fournis sans consulter et peuvent être inadéquats, ne prenant pas beaucoup en considération et, même pas du tout, les goûts et tabous traditionnels. Ces problèmes ont tendance à s'exacerber en l'absence d'une solution opportune.

Bien que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés accorde beaucoup de priorité à ce que les femmes participent à la planification de leur propre installation et qu'une sensibilisation aux questions de sexe ait été incorporée dorénavant aux manuels de formation des agents qui travaillent sur le terrain, il est extrêmement difficile d'assurer

le suivi des procédures utilisées dans des situations d'urgence.

Un problème de longue durée plus difficile à régler est le statut légal dans le pays d'accueil. Beaucoup de réfugiées, de même que les travailleuses émigrées, ont l'intention de ne rester généralement que pour un séjour de courte durée, temporaire. Cependant elles restent chaque fois de plus en plus longtemps, parfois définitivement. Etant donné que la distinction juridique entre une émigrée et une réfugiée qui a des "craintes bien fondées" de faire l'objet de poursuites dans son pays devient de plus en plus vague, la femme réfugiée, dont, en premier lieu, le statut a peut-être été mal établi, tombe dans un vide juridique. Ses droits en tant que réfugiée peuvent ainsi être révoqués, l'exposant à la possibilité d'une déportation. Elle affronte également d'autres obstacles : peu de réfugiées sont acceptées par les pays développés en raison de leur manque relatif d'instruction et de formation professionnelle.

L'épidémie de sida

L'épidémie de sida qui sévit dans le monde entier ne faisait même pas partie des ordres du jour internationaux il y a dix ans. Aujourd'hui, le sida a fait son apparition, confondu avec les éléments les plus destructeurs de la société, et en particulier la

prostitution et la consommation de drogue. Les femmes en sont, chaque jour davantage, les victimes. Actuellement, on estime que près de 17 millions de personnes à travers le monde sont séropositives; d'ici cinq ans, ce chiffre atteindra probablement 40 millions, dont la moitié environ seront des femmes. D'autant plus, et c'est peut-être le plus inquiétant, qu'une étude dont il a été question récemment indique que les femmes, pour des motifs anatomiques et physiologiques, sont probablement deux ou trois fois plus susceptibles d'être infectées que les hommes.

Une des principales sources d'infection au moins a été identifiée : la contagion se fait par contact sexuel avec des toxicomanes contaminés par l'utilisation en commun de seringues et par des prostituées. Quelques progrès sont accomplis actuellement dans les pays développés pour freiner l'épidémie par le biais de l'éducation sexuelle et de la distribution de préservatifs et les femmes, tout comme les hommes, prennent conscience qu'elles sont capables et responsables de la prévention des autres maladies sexuellement transmissibles.

Dans les pays en développement, cependant, qui représenteraient selon les estimations 90% de tous les

séropositifs, l'enjeu est encore plus difficile, et bien davantage pour les femmes et les jeunes filles. Les femmes et les jeunes filles n'ont généralement pas accès de manière adéquate aux services d'éducation et de santé qui leur apporteraient les connaissances et les moyens de se protéger. Cependant, même si elles sont instruites, la tradition peut empêcher les femmes de refuser d'avoir des relations sexuelles avec leurs maris ou de leur demander de mettre un préservatif. Ces mêmes maris fréquentent librement les prostituées et ont probablement contaminé ces prostituées ou l'ont été par elles. A leur tour, leurs femmes et leurs enfants le sont, et des familles entières sont ainsi décimées, parfois même toute une communauté. Les prostituées sont presque aussi impuissantes, ayant souvent échoué dans les bordels ou sur le trottoir du fait de la pauvreté et de la discrimination qui les empêchent d'avoir les capacités ou la possibilité de trouver un autre type de travail. En l'absence de traitement ou de vaccin, il faut de toute urgence disposer de services de santé et d'éducation sexuelle plus accessibles et plus efficaces.

L'expansion du sida, actuellement l'un des problèmes mondiaux les plus meurtriers, est aussi un exemple frappant du danger qu'il y a à reléguer les

femmes dans une condition de second ordre au sein de la société. Les principaux problèmes qui seront inscrits à l'ordre du jour du Sommet mondial, la pauvreté, le chômage et la désintégration sociale en sont les résultats les plus profondément ancrés. Quand les participants du Sommet de Copenhague et de la Conférence de Beijing vont se colleter avec ces formidables maux sociaux, un élément essentiel pour leur succès final sera de prêter soigneusement attention à la perspective humaine de ces trois questions.



Message du Secrétariat pour les 50 ANS de l'ONU

Le cinquantième anniversaire des Nations Unies, en 1995, survient à un moment crucial de l'histoire qui exige une reformulation sérieuse de la manière dont cette organisation internationale s'occupe du développement, de la paix et de la sécurité. Cet anniversaire est le moment approprié pour réfléchir aux résultats et aux leçons du passé et pour choisir une direction pour le siècle prochain.

Aux Nations Unies, un programme de manifestations qui s'étend sur toute l'année aura son apogée lors d'une session commémorative spéciale de l'Assemblée générale à laquelle assisteront les chefs d'Etat du monde entier, du 22 au 24 octobre 1995. Tous les préparatifs ont été réalisés par un Comité spécial pour la célébration du 50^e anniversaire, créé par l'Assemblée générale et présidé par l'Ambassadeur de l'Australie, Richard Butler.

Le Secrétariat pour les 50 ans de l'ONU fait fonction de coordinateur et de catalyseur pour les milliers de programmes, de projets et de manifestations qui, dans le monde entier, vont marquer la commémoration du premier demi-siècle de l'Organisation. En feront partie les initiatives collectives du système des Nations Unies, les Associations en faveur des Nations Unies, les Comités nationaux pour les 50 ans de l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG).

Programme mondial pour les 50 ans de l'ONU

Tous les projets sont conçus afin d'accroître la sensibilité, approfondir la compréhension et transmettre une image plus équi-



librée des Nations Unies afin de renforcer l'appui

qu'elles reçoivent et d'étendre sa sphère d'influence.

Les programmes scolaires et universitaires à l'intention des enfants et des jeunes feront l'objet d'une attention toute particulière. Les projets incluent notamment une séance mondiale d'études, en vue de laquelle le Comité pour les 50 ans de l'ONU, travaillant de concert avec les Associations en faveur des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour la culture, les sciences et l'éducation (Unesco) et d'autres organismes, a mis au point des matériels d'enseignement dans plusieurs langues qui seront distribués dans les écoles. De plus, des programmes spéciaux de formation sont actuellement élaborés par les Associations en faveur des Nations Unies et par les comités nationaux pour les 50 ans de l'ONU, en collaboration avec des associations d'enseignants professionnels, des établissements d'enseignement et d'autres organisations locales.

Le comité pour les 50 ans de l'ONU a également entrepris une campagne mondiale de communications afin de faire connaître les objectifs et les activités de l'ONU ainsi que ses succès, à travers des déclarations publiques, des affiches et des panneaux d'affichages. Il participe

également de concert avec de nouvelles organisations du monde entier à des documentaires, des films spéciaux, des encarts dans des revues et des campagnes de vidéos et de radio.

D'autres projets concernent des expositions, des concerts et une pièce de monnaie commémorative ainsi que des programmes de timbres-poste.

Activités des pays et des ONG

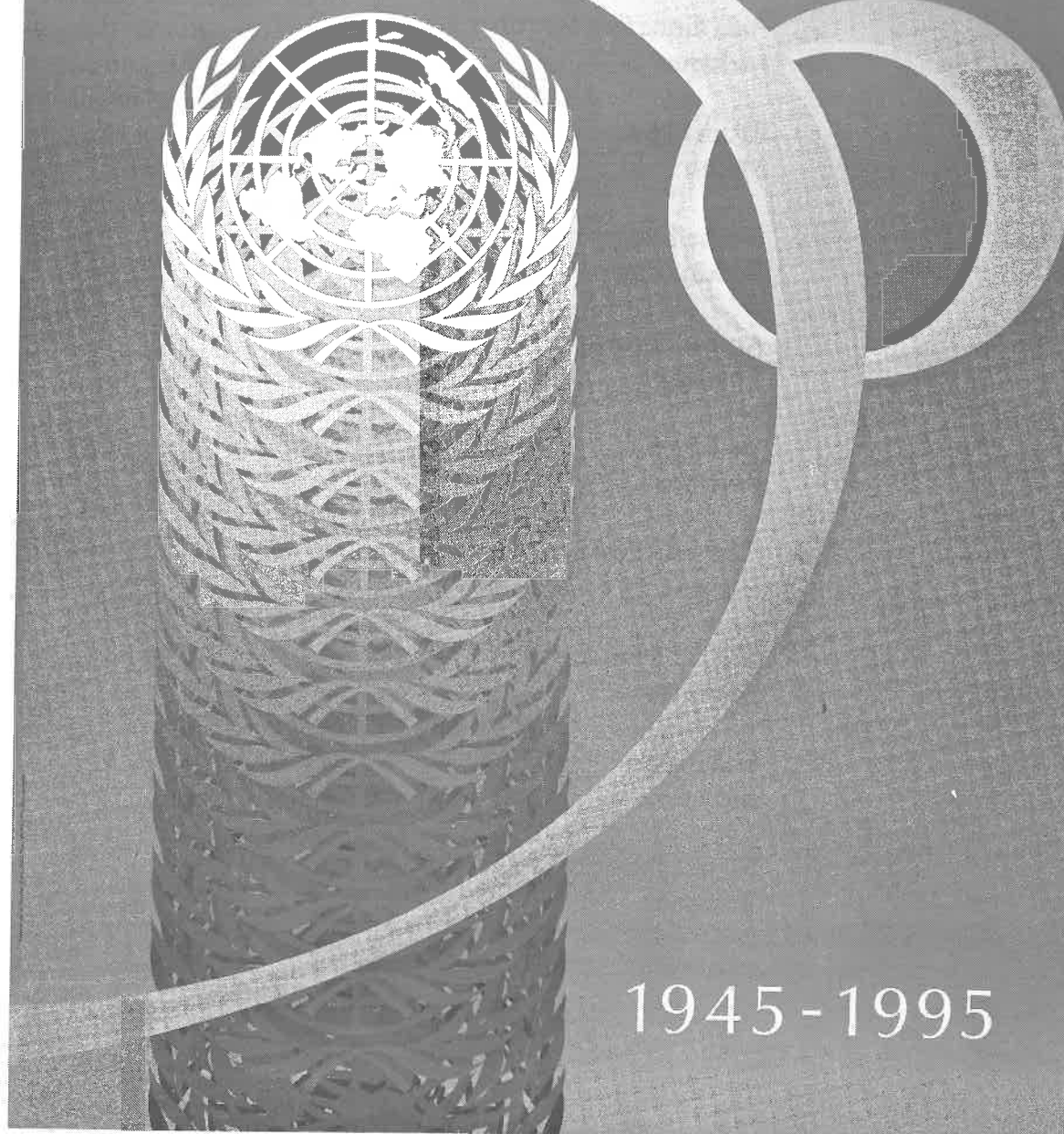
En une démonstration extraordinaire de soutien, les Etats Membres sont en train de préparer différentes activités pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'ONU. Ces activités sont menées par les Comités nationaux et les Associations en faveur des Nations Unies, avec l'appui d'une gamme très variée d'organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que des groupes nationaux. Au cours de cette année, les ONG vont participer à une série d'activités, et notamment des séminaires et des discussions sur des questions concernant les Nations Unies et le monde ainsi qu'à des activités d'échange interconfessionnelles.

Les lecteurs des Nouvelles de l'INSTRAW qui souhaiteraient participer aux manifestations pour les 50 ans de l'ONU doivent s'adresser aux Associations nationales ou au Comité pour les 50 ans de l'ONU pour plus amples informations.



Nouvelles de l'INSTRAW

NACIONES UNIDAS



1945-1995

Conseil *d'administration*

Ishan Abdalla
Soudan

Selma Acuner
Turquie

Aida González Martínez
Mexique

Fatima Hassar
Maroc

Noëlie Kangoye
Burkina Faso

Amara Pongsapich
Thaïlande

Els Postel
Pays-Bas

Pilar Escario Rodríguez
Espagne

D. Gail Saunders
Bahamas

Sudarsono
Indonésie

Renata Siemienska-Zochowska
Pologne

Membres de droit

Un représentant du
Secrétaire général
La directrice de l'Institut
Des représentants des Cinq
commissions économiques
régionales des Nations Unies
Un représentants du
gouvernement de la
République dominicaine.

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme **INSTRAW**

nouvelles **de l'INSTRAW**

Le but principal de l'INSTRAW est de relater le travail accompli par l'Institut afin d'indiquer les tendances de la recherche, de diffuser du matériel de formation et de créer ainsi des réseaux pour la problématique des femmes dans le développement au niveau mondial. La

politique éditoriale de l'INSTRAW est de sélectionner des événements, des actualités et des articles directement liés à ses programmes et à ses actions connexes. *INSTRAW Nouvelles* vise à informer les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche, les groupes féminins et toutes les personnes intéressées aux dernières nouvelles et activités de l'INSTRAW dans le domaine des femmes et du développement. *INSTRAW Nouvelles*, publié en anglais, en espagnol et en français, circule à 11.500 exemplaires. Veuillez adresser les demandes d'information et changements d'adresse à:

INSTRAW, Boîte postale 21747, Saint-Domingue,
République dominicaine, téléphone (809) 685-2111,

télécopie (809) 685-2117 télex (326) 4280 WAR SD.

Bureau d'appui à New York: Bureau DCI-1106, Nations Unies,
New York, N.Y. 10017, téléphone (212) 963-0834; télécopie (212) 963-2978.

Les articles d'*INSTRAW Nouvelles* peuvent être reproduits à condition de citer leur source.

Les lettres et commentaires des lecteurs et lectrices sont les bienvenus.



Photo: Peter Daniel